

Rapport d'activités

Conseil d'héraldique et de vexillologie

Exercice 2018

Introduction

En 2018, après une première prolongation d'un an, les mandats de la majorité des membres du Conseil devaient arriver à leur terme. Ceux-ci ont été une nouvelle fois prolongés pour une période de « transition » dans l'attente du vote du décret sur la nouvelle gouvernance culturelle, lequel réorganise totalement le panorama et le fonctionnement des instances d'avis. Au terme des travaux sur le décret relatif à la nouvelle Gouvernance culturelle, le Conseil d'héraldique et de vexillologie sera sorti du cadre des instances d'avis. Dans l'attente de la mise en place des nouveaux organes consultatifs, néanmoins, les membres actuels restent en place.

•• I. Nombre de dossiers examinés en 2018 et avis de la Ministre :

La procédure de reconnaissance d'armoiries peut parfois être longue, lorsque les propositions des requérants demandent des aménagements ou des compléments, par exemple. Il est courant qu'un dossier soit débuté une année pour s'achever l'année suivante. En 2018, le Conseil d'héraldique a examiné 4 dossiers de demande d'enregistrement d'armoiries de personnes physiques qui étaient déjà en cours à la fin de l'année 2017 ainsi que 6 nouveaux dossiers. Un dossier est entièrement clôturé une fois que l'arrêté d'enregistrement a été signé et publié au *Moniteur belge*. Son parcours au sein du Conseil se termine, lui, avant cette étape, avec la délivrance de l'avis définitif du Conseil, adressé au Ministre compétent.

| Dossiers traités par le Conseil d'héraldique en 2018 | | | | | | |
|--|-------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|----------------------|------------------------|-------------------------------------|
| | Nom du requérant | État du dossier en 2018 | Avis définitif du Conseil en 2018 | Arrêté signé en 2018 | Moniteur belge en 2018 | Statut au 31/12/2018 ^(b) |
| 1 | M. SCHAUWERS | CC | 2017 | 2017 | X | EC |
| 2 | M. LEMAIRE | CC | 2017 | 2017 | X | EC |
| 3 | S. DIEU | CC | 2017 | 2017 | X | EC |
| 4 | G. TROOSTER | CC | 2017 | X | X | EC |
| 5 | P. VAN INGELGEM | CC | 2017 | X | X | EC |
| 6 | C. BAUDOUX | CC | 2017 | X | X | EC |
| 7 | J.-L. LEYNEN | En cours | X | X | X | EC |
| 8 | E. CUSAS | En cours | X | X | X | EC |
| 9 | R. DAUM | En cours | X | | | CC |
| 10 | A. JANSEN | En cours | X | X | | CC |
| 11 | A. DUPONT | Nouveau | X | X | | CC |
| 12 | J. BELLE | Nouveau | X | | | CC |
| 13 | U. SETTI | Nouveau | X | | | CC |
| 14 | J.-P. STROOBANT DE SAINT ELOY | Nouveau | | | | En cours |
| 15 | A. HANSSENS | Nouveau | | | | En cours |
| 16 | M. FOSTER VANDER ELST | Nouveau | | | | Suspendu |

Légende : (a) : en cours signifie que le dossier était en cours d'analyse par le Conseil au 01/01/2018 ; (b) : statuts possibles : entièrement clôturé (EC) : le dossier a été approuvé, l'avis de la Ministre rendu, l'arrêté produit et publié ; clôturé en Conseil (CC) : le dossier ne doit plus passer en Conseil et suit son cours pour production et publication de l'arrêté d'enregistrement ; en cours : n'a pas encore reçu d'avis définitif du Conseil ; suspendu : plus de nouvelles du requérant.

En 2018, le Conseil n'a reçu ni traité aucun dossier relatif à des armoiries communales.

••• II. Présence des membres lors des réunions

En 2018, le Conseil d'héraldique et de vexillologie de la Communauté française s'est réuni à six reprises afin d'analyser les dossiers de demande d'enregistrement d'armoiries.

| Dates | Séance du 02/02/2018 | Séance du 04/05/2018 | Séance du 29/06/2018 | Séance du 28/09/2018 | Séance du 09/11/2018 | Séance du 14/12/2018 |
|-------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Membres | | | | | | |
| F.-X. GEUBEL | X | X | X | X | X | X |
| A. DERBAIX | X | X | X | X | X | X |
| A. DUPONT | X | X | X | X | X | X |
| L.-D. CASTERMAN | X | Exc. | Exc. | Exc. | X | Exc. |
| M. LUPANT | Exc. | X | X | Exc. | X | X |
| B. MAUS de ROLLEY | X | Exc. | X | X | X | X |
| J. NYST | X | X | X | X | Exc. | X |
| C. PAUWELS | X | X | X | X | Exc. | X |
| J.-P. SPRINGAEL | Exc. | Exc. | Exc. | Exc. | Exc. | Abs. |

••• III. Grille d'analyse

Le Conseil d'héraldique et de vexillologie s'assure que les demandes des requérants et des communes respectent les règles coutumières et traditionnelles de l'art héraldique et vexillologique. Ces règles sont nombreuses et concernent tant l'alternance des émaux (couleurs) que le positionnement des éléments (meubles, partitions, pièces, etc.) au sein des écus. Il s'assure également que les ornements extérieurs correspondent à ceux autorisés par les décrets. Un aperçu de ces règles peut, notamment, être trouvé dans le *Traité d'héraldique* de Michel Pastoureau, réédité à plusieurs reprises. Par ailleurs, depuis le mois de janvier 2017, le vadémécum à l'usage des requérants - sur lequel l'Administration et le Conseil ont travaillé en 2015 et 2016 - est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.patrimoineculturel.cfwb.be/index.php?id=15488>. Le document renseigne les requérants quant à la procédure à suivre, aux éléments que leur demande doit contenir ainsi qu'à la jurisprudence du Conseil en matière de formes d'écus acceptées, par exemple. L'objectif est de faciliter à la fois le travail préparatoire du requérant ainsi que celui de l'Administration et du Conseil grâce aux formulaires présents en fin du document.

••• IV. Autres travaux

- Cérémonie de remise des diplômes

Le 28 octobre 2018 s'est tenue une cérémonie de remise des diplômes d'héraldique, au Palais des académies, en présence de Madame la Ministre. Les requérants ayant fait enregistrer leurs armoiries familiales ces dernières années et qui le désiraient y ont reçu un document grand format et illustré, spécialement imprimé pour eux, reprenant toutes les informations relatives à l'enregistrement de leurs armoiries.

- Réforme des instances d'avis

En 2018, dans le cadre des travaux sur la réforme de la Gouvernance culturelle, le Conseil d'Héraldique et de Vexillologie, comme l'ensemble des instances d'avis du secteur culturel, a été sollicité afin de remettre des avis sur les orientations prises en la matière et les avant-projets de textes destinés à être soumis au vote des parlementaires. Le Conseil a toujours procédé avec le plus grand sérieux à l'analyse de ces requêtes en séance ou par voie électronique lorsqu'une réunion ne pouvait pas être convoquée dans les délais.

En sus de l'analyse et du suivi des dossiers repris ci-dessus, le Conseil a également travaillé à divers projets (dont certains se poursuivront en 2019) et répondu à certaines demandes :

- Réflexion quant à la nécessité de mise en place d'un agrément pour les dessinateurs chargés, par les requérants, de réaliser les dessins d'armoiries destinés à figurer sur les arrêtés d'enregistrement et les diplômes d'armoiries. Cette réflexion a mené à un travail préparatoire à la modification du décret qu'impliquerait la mise en place de cette procédure. Ce travail entamé en 2017 s'est poursuivi en 2018. Il est actuellement en attente, puisqu'il implique des modifications législatives.
- Réalisation de dessins au profit des requérants et conseils aux personnes physiques et aux communes.
